



CMV et Grossesse*



Environ la moitié des femmes en âge de procréer ne sont pas immunisées

contre le CMV. L'incidence de la primo-infection pendant la grossesse est de 0.5 à 2 %. Le taux de transmission du CMV au cours de la grossesse est de 30 à 70 % en fonction du moment de l'infection par rapport au terme de la grossesse.

Le dépistage systématique n'est actuellement pas recommandé en France (ANAES 2004) mais...

... la prévention par les conseils d'hygiène adaptés pourrait diviser par 4 le nombre d'infections maternelles.

Prévention ...

Pour la femme enceinte et son conjoint

- Se laver les mains fréquemment
- Ne pas embrasser un jeune enfant sur la bouche
- Ne pas boire ou manger avec les ustensiles de l'enfant
- Ne pas utiliser le même linge de toilette
- Porter des gants pour changer les enfants (travail en crèche, garde d'enfants)

Le CMV est sexuellement transmissible. Il est important de sensibiliser les deux parents au risque de contamination. La principale source

de contamination des femmes enceintes sont les enfants en bas âge qui fréquentent les crèches. Le pourcentage de jeunes enfants excréteurs de CMV varie entre 20 et 60 %.

Les sources de contamination sont les sécrétions (salivaires, urinaires, nasales, génitales, larmes) et le lait maternel.

Pour la prévention de l'infection maternelle au parvovirus B19, les conseils d'hygiène sont les mêmes.

* AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE
SECTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES Du 8 mars 2002 relatif aux recommandations pour la prévention de l'infection à cytomégalo virus chez les femmes enceintes

Bilan Infection Sexuellement Transmissible**

Sérologies

- HIV
- Hépatite B (sujet non vacciné ou statut vaccinal inconnu)
- Hépatite C
- Syphilis
- *Chlamydia trachomatis* (en l'absence de prélèvement local)
- Herpes virus

Prélèvement local

Chlamydia trachomatis (PCR)

Gonocoque (culture)

Mycoplasme et trichomonas

Herpes en cas de lésions génitales

Papillomavirus (frottis cervico-utérin)

Pour information, la PCR Chlamydia réalisée par le laboratoire Biomnis est une PCR couplée Chlamydia trachomatis/gonocoque. La PCR Chlamydia est remboursée contrairement à la PCR gonocoque qui est hors nomenclature. Toute positivité de la PCR gonocoque observée à l'occasion d'une demande de PCR Chlamydia trachomatis sera signalée sur le compte-rendu.

** Dépistage du VIH et des IST
(<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/829.pdf> consulté le 17/02/2015)